

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 octobre 2008
(convocation du 13 octobre 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOËL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. CARTRON Françoise à M. TURON Jean-Pierre
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert (jusqu'à 10 h 00)
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard (à partir de 11 h 00)
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 10 h 45)
M. SEUROT Bernard à M. PUJOL Patrick
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. AMBRY Stéphane à M. GUILLEMOTEAU Patrick (jusqu'à 10 h 05)
M. ASSERAY Bruno à Mme. FAYET Véronique
Mme. BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DESSERTINE Laurence
M. CAZENAVE Charles à DELAUX Stéphan (jusqu'à 10 h 30)
Mme COLLET Brigitte à M. BOUSQUET Ludovic

Mlle DELTIMPLE Nathalie à Jean-Jacques BENOIT (à partir de 11 h 00)
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. GALAN Jean-Claude à Mme. ISTE Michèle
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis (à partir de 10 h 55)
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. MERCIER Michel à M. FREYGEFOND Ludovic (à partir de 11 h 30)
M. PAILLART Vincent à M. DUBOS Gérard (à partir de 10 h 30)
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. PALAU Jean-Charles
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

LA SEANCE EST OUVERTE

Aide indirecte aux structures de l'économie solidaire en matière de traitement des déchets - Accès au centre de Bassens - Décision

Monsieur MAURRAS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1. Contexte lié à la fermeture du centre de transit de Bordeaux-Latule

Depuis 2001, Bordeaux-Latule était un centre de transit, mis en place à Bordeaux Nord provisoirement pour répondre à un manque de déchetteries professionnelles dans ce secteur géographique de l'agglomération. Dans les contrats passés entre la CUB et ses clients, il était mentionné la fermeture du site pour le 27 juin 2008. Le site ne doit plus, en effet, être ouvert au public, notamment pour des questions d'hygiène et de sécurité.

En application de la délibération du Conseil de Communauté N°2003/159 du 28 février 2003, notre établissement a accordé, durant plusieurs années, une exonération de la redevance d'accès à ce centre de recyclage à plusieurs associations intervenant dans le champ de l'action sociale communale (cf Annexe – Liste des structures exonérées). De ce fait, la Communauté urbaine octroyait à ces structures des aides indirectes, dont le montant total peut être estimé à 90 000 € par an.

Or cette fermeture engendre des impacts financiers importants pour les associations qui étaient jusqu'alors bénéficiaires de l'exonération. Certaines d'entre elles se sont trouvées, dès l'été 2008, très fragilisées ; c'est notamment le cas de la régie de quartier de Bacalan qui avait évalué le déficit de la structure à environ 90 000 € d'ici la fin de l'année 2008 dans le cas où elle devrait recourir aux déchetteries privées, ce qui aurait impliqué l'arrêt de son activité de ramassage des encombrants en septembre 2008.

En juillet 2008, la Communauté urbaine a été saisie par de nombreuses associations, y compris la régie de quartier de Bacalan, pour témoigner des difficultés financières induites par la fermeture du centre de Bordeaux-Latule ; au titre de la délégation à l'économie sociale et solidaire, une réunion a été organisée fin juillet avec toutes les structures concernées, en lien avec le Groupement aquitain des Réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique (GARIE), afin d'évaluer précisément les impacts financiers et d'étudier les pistes de solution.

2. Solution proposée, à titre provisoire, afin de poursuivre le soutien aux structures de l'économie solidaire

Sur proposition des services communautaires (Direction Opérationnelle Environnement), une solution technique d'urgence, à caractère provisoire, pourrait permettre de répondre aux difficultés rencontrées par les structures de l'économie solidaire :

Il s'agit de leur permettre **l'accès à une partie du centre de recyclage de Bassens** (plateforme spécifique réservée aux communes, dont l'entrée est située à juste côté du centre de recyclage pour les ménages).

Ce centre est ouvert à tous types de véhicules (sans limitation de hauteur) et à tous types de déchets, y compris les encombrants. La contrepartie de la CUB vis-à-vis des structures utilisatrices est de réaliser un effort en terme de tri.

L'accès à cette partie du centre de Bassens serait ouvert :

- à un nombre défini de structures de l'économie solidaire, dont la liste des bénéficiaires est précisée en Annexe.
- de façon temporaire et pour une durée limitée, dans l'attente de la mise en place d'une solution globale et pérenne à rechercher d'ici la fin de l'année 2008 entre les services communautaires, les structures de l'économie solidaire et leur organisme représentatif (GARIE) et les communes.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis :

- **accorder l'accès au centre de Bassens** (partie dédiée aux communes) pour les structures de l'économie solidaire dont les noms figurent en Annexe, pour une durée limitée dans l'attente de la mise au point d'une solution globale et pérenne.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 octobre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
26 JANVIER 2009

PUBLIÉ LE : 26 JANVIER 2009

M. FRANCK MAURRAS